



Synthèse de la concertation publique 2020 relative à la trajectoire du numérique en santé adaptée au secteur médico-social

Objectifs et méthodologie

Le secteur médico-social est en pleine mutation, soumis à d'importants enjeux de transformation de l'offre pour favoriser l'émergence d'une société plus inclusive et relever les défis du « virage domiciliaire ». Un des enjeux de sa transformation concerne le développement des outils numériques, qui reste inégal dans le secteur médico-social du fait notamment de l'hétérogénéité des publics concernés, des structures impliquées et du sous-investissement de la puissance publique en comparaison avec le secteur sanitaire.

Cette transformation ne pourra être possible qu'avec l'ensemble des acteurs du secteur et au plus proche du terrain, grâce à une stratégie commune, des échéances claires et partagées pour chaque action de la feuille de route du virage numérique.

La stratégie globale a été décrite dans la feuille de route du virage numérique présentée le 25 avril 2019 et une stratégie spécifique au secteur médico-social a été déclinée dans le document « trajectoire du numérique en santé adaptée pour le secteur médico-social » qui a été partagée à l'occasion du Conseil du numérique en santé du 18 juin 2020.

Cette trajectoire reprend l'ensemble des actions inscrites dans la feuille de route du numérique en santé avec pour chacune d'entre elles, la contextualisation des enjeux pour le secteur, le détail des objectifs à remplir et les échéances associées.

L'objectif de l'appel à contributions était de recueillir les avis des professionnels de terrain sur les priorités inscrites au sein de cette trajectoire, sur l'adéquation des actions et jalons proposés au regard des réalités terrain et enfin recueillir les idées d'actions complémentaires qui mériteraient d'enrichir cette trajectoire.

La 1^{ère} version de la trajectoire a été rendue publique et ouverte aux contributions sur la plateforme gérée par l'Agence du numérique en santé (participez.esante.gouv.fr), du 30 juin au 25 septembre 2020.

La présente synthèse constitue un résumé de la concertation publique et de l'analyse de l'ensemble des contributions.

Chiffres clés

La trajectoire du numérique adaptée au secteur médico-social a fait l'objet de **11** contributions individuelles et 1 contribution collective regroupant une vingtaine d'experts SI médico-social qui ont produit une quarantaine de propositions, sous l'égide de l'Agence nationale d'appui à la performance



(ANAP). Elles sont l'expression des besoins du secteur, visant à nourrir la trajectoire et plus particulièrement le programme ESMS numérique.

L'ensemble des contributions a donné lieu à **79 votes** de la part d'internautes et **8 propositions complémentaires**.

Le profil des contributeurs est varié : il s'agit principalement de professionnels du médico-social (directeurs d'EHPAD, pilotes MAIA, gestionnaires de cas) et d'un GRADeS. Deux fédérations ont aussi apporté leur contribution : l'UNIOPSS pour le secteur médico-social et Tech'in pour les industriels.

Thématiques des contributions

L'analyse des contributions reçues dans le cadre la concertation publique a fait ressortir des points majeurs.

Tout d'abord, les acteurs saluent la démarche et les avancées pour le secteur. Les contributions confortent la pertinence de cette trajectoire dédiée au secteur médico-social, compte tenu de la culture du secteur et de son caractère protéiforme.

Plusieurs contributions confirment que le numérique constitue un levier du rapprochement entre l'utilisateur, son entourage/aidants et les acteurs de son parcours. Au-delà du « parcours de soins », l'enjeu est de fluidifier le « parcours de vie » et d'augmenter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées¹.

Les contributeurs ont mis en avant des besoins de compléments, regroupés au sein de 3 thématiques :

- Le **besoin d'élargissement du périmètre et de décloisonnement entre les secteurs** : les acteurs de la sphère sociale et ceux de la coordination ont exprimé le souhait d'être ciblés expressément dans la trajectoire pour mieux appréhender les jalons qui les concernent directement. Les acteurs de la coordination ont proposé que leur rôle soit renforcé dans le déploiement des services numériques. Par ailleurs, l'intégration des acteurs de la sphère sociale dans le cadre du programme ESMS numérique (version SEGUR) interroge notamment la gouvernance.
- Le besoin de **clarification du programme ESMS numérique** : plusieurs contributions ont demandé que des précisions soient apportées sur le fonds d'amorçage du programme ESMS numérique piloté par la CNSA et sur sa généralisation dans le cadre du Ségur de la Santé. Les contributions ont porté sur le périmètre du programme, ses modalités de mise en œuvre et les éléments de calendrier associés.
- Le besoin **d'accompagnement des acteurs** : l'accent de plusieurs contributions est mis sur l'enjeu d'accompagner la mise en œuvre du numérique dans le secteur, et sur les moyens à déployer pour permettre une plus grande acceptabilité du virage numérique par les professionnels du secteur et par les usagers : la place du numérique dans la formation des professionnels est interrogée ainsi que la nécessité de prévoir des outils de médiation numérique.

L'ensemble de ces contributions a été analysé et pris en compte dans un plan d'actions dès le dernier trimestre 2020. Elles ont fait l'objet de réponse dans le cadre de groupes de travail sur le programme ESMS numérique, elles ont été valorisées par leur prise en compte dans la version de la trajectoire publiée en janvier 2021, par l'intégration dans les actions ou par l'ajustement des jalons mentionnés.

¹ Thématique qui fait l'objet d'un sous-groupe de travail dans le cadre du Conseil du numérique en santé.



Les contributions plus globales (qui ne renvoient pas précisément à une action de la trajectoire) ont ouvert la voie à des chantiers complémentaires qui sont dès à présent traités dans le cadre du SEGUR de la santé (plan de généralisation ESMS numérique et groupes de travail médico-social du CNS).

En particulier, les propositions des experts SI de l'ANAP ont été partagées à l'occasion d'un 1^{er} groupe de travail médico-social du CNS qui a eu le 15 septembre 2020. Elles ont été synthétisées en 18 grandes thématiques, soumises au vote des participants. Cinq priorités ont été retenues par les participants et donnent dès à présent lieu à des travaux sur les thématiques suivantes :

- Coopération et mutualisation des compétences et des outils entre les ESMS
- Augmenter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- Intégrer le numérique dans les volets de contractualisation
- Echange de données avec le sanitaire et entre ESMS pour fluidifier les parcours (dont protection des données)
- Accompagner la mise en pratique et les usages sur le terrain

Et dans un souci de cohérence globale, la trajectoire pour le médico-sociale et la doctrine technique ont été modifiées et publiées dans le même calendrier.